

EDMOND HARDY.

M. EDMOND HARDY, le populaire musicien de Montréal, est né en cette ville le 23 novembre 1854. Dès sa sortie de l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, M. Hardy montra des dispositions extraordinaires pour la musique. Il n'eut pas à chercher sa vocation bien longtemps. Il dépassait à peine la vingtaine lorsqu'il commença à organiser la fanfare de l'Harmonie, administrée avec tant de non-seulement une des musiques de l'Amérique, mais aussi le rapport purement pécunieux voyage en Canada, aux il a, en maintes occasions, flatteurs. Personne au Canada ne se sont acquis amis de l'art lorsque M. Hardy fut directeur-gérant de ce théâtre, contribué pour beaucoup à la prospérité de l'art français, et cet établissement sous son habile direction ce jour, le premier théâtre de la ville, s'est fait une position très enviable dans le commerce. Il tient depuis plusieurs années un joli établissement de musique et d'instruments de musique rue Notre Dame, et il est le seul agent au Canada de la célèbre maison C. Mahillan, de Bruxelles, fabricant d'instruments pour fanfares et harmonies. Il fait un commerce considérable avec les maisons d'éducation catholiques.



qu'il a depuis dirigée et talent qu'elle est devenue l'une des plus renommées sociétés de la ville. M. Hardy a beaucoup voyagé en Europe, et remporté les succès les plus nombreux, du reste, ne doute de la société de l'Opéra l'approbation de tous les musiciens ils l'ont nommé directeur. M. Hardy avait déjà fondé le Théâtre d'Opéra, et certainement devenir qu'il devrait être naturel à Montréal. Il aura ainsi rendu un grand service aux arts. M. Hardy

LOUIS-EDOUARD MORIN, FILS.

M. LOUIS-EDOUARD MORIN, FILS, surintendant général du département de la salubrité municipale, est né dans la ville de Montréal en 1854. Il est le fils de M. L.-E. Morin, ex-président de la Chambre de Commerce du district de Montréal. Après avoir fait de bonnes études au collège Sainte-Marie, il entra dans le bureau de son père en 1869 comme commis. Peu de temps après, il devint l'associé de son père ; mais en 1880 il se retira pour son propre compte et de produits de pétrole. Il resta dans ce commerce de sa nomination comme municipal. Ce n'était pas fait alors le comité de s'agissait de réorganiser sur important dont la ville venait. On savait que pour mener fallait un homme qui eut sances pratiques, mais aussi jeta les yeux sur M. Morin, de dire que le conseil a rare. Depuis qu'il a pris la direction public semble éminemment y ont été apportés. C'est une véritable métamorphose. M. Morin est un des membres-fondateurs de la Chambre de Commerce, et il a joué un rôle important dans le conseil de direction pendant plusieurs années. Il y a prouvé à la fois son désir de promouvoir les intérêts généraux de la ville et ses connaissances variées. Il est aussi membre du Board of Trade. M. Morin est libéral.



MARIE-LUCIEN-ZÉPHIRIN FORGET.

M. M.-L.-Z. FORGET, avocat et greffier de la cour du Recorder, est né dans la paroisse de Saint-Valentin, comté de Saint-Jean, le 23 février 1851. Admis au petit séminaire de Sainte-Marie de Monnoir, sous la protection du grand-vicaire Crevier, fondateur de cette institution, le jeune Lucien montra beaucoup de talent et une grande application à l'étude. Il avait le désir de tout concéder de 1867, il se fit admettre au Canada en 1870, M. Forget termina ses études, et le 17 janvier 1877 il fut admis à la pratique du droit. Déjà de ses confrères d'études et rendre les travaux littéraires C'est ainsi qu'il fonda le Cercle Catholique, puis l'Institut National, sociétés de différents genres mais qui, toutes avaient pour but d'enrichir la pratique. M. Forget eut beaucoup de succès dans sa profession. En 1882 et en 1883 ses confrères le nommèrent secrétaire de l'ordre. Depuis le 11 janvier 1890, il occupe la position de greffier de la cour du Recorder, qui lui fut décerné unanimement par le Conseil de Ville. M. Forget a été deux fois vice-président général de l'Union Allée.



naître et profitant des vacances militaires qu'il venait de faire en Canada ; était menacée, et il n'hésita point de Zouaves que le catholiques. Pendant deux de Goutte-Pagnon. Revenu get termina ses études, et le la pratique du droit. Déjà de ses confrères d'études et rendre les travaux littéraires C'est ainsi qu'il fonda le Cercle Catholique, puis l'Institut National, sociétés de différents genres mais qui, toutes avaient pour but d'enrichir la pratique.

JOSEPH-THÉODULE CARDINAL.

M. JOSEPH-THÉODULE CARDINAL, avocat, de la société Beaudin, Cardinal et Loranger, est né à Saint-Rémi, comté de Napierville, le 25 octobre 1864. Après avoir fait ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal, il étudia le droit sous feu J.-M. Loranger. Il se signala dès lors parmi les étudiants les mieux doués. Aussitôt qu'il fut admis au barreau il entra en société avec ses anciens patrons, MM. Loranger et Beaudin. A la mort de M. J.-M. Loranger, cette société se continua sous la raison sociale de Beaudin et Cardinal, et enfin, en janvier dernier, M. Louis Loranger, fils du juge J.-O. Loranger, a été admis à en faire partie. Ce bureau est aujourd'hui un des plus avantageusement connus dans le barreau de Montréal. Il possède une clientèle considérable et des relations précieuses dans le haut commerce. M. Cardinal a beaucoup contribué à ce succès par son talent et son application au travail. Il est du reste un des hommes les plus en vue parmi la jeunesse studieuse de Montréal dont il est un des chefs depuis plusieurs années. C'est lui, qui avec MM. Maréchal et Labine, a fondé le Cercle Ville-Marie, qui est devenu l'institution la plus populaire parmi les étudiants de Montréal, aussi bien qu'une des plus utiles à son instruction. Il a été du nombre des fondateurs du Club Conservateur et du Club Cartier. Ces trois associations ont reconnu son mérite en l'élevant chacune à son tour pour présider. M. Cardinal a encore été un des fondateurs de l'Alliance Nationale, société essentiellement patriotique, et président du Cercle Chenier, de l'Ordre des Machabés. Les succès oratoires de notre héros devant les tribunaux et dans les assemblées sont déjà nombreux. Il a aussi démontré qu'il pouvait s'élever à la grande éloquence qui indique l'homme d'état lors de la grande réunion du Parc Sohmer pour discuter l'avenir du Canada. Choisi en cette circonstance pour démontrer les avantages du régime actuel, il s'acquitta de cette tâche difficile de façon à gagner l'admiration de tous. Nature sympathique, travailleur infatigable, M. Cardinal a toutes les qualités voulues pour arriver aux premières positions dans sa profession et dans le pays ; il a le droit de compter sur l'avenir.